

Pour la rentrée scolaire, Dons solidaires en appelle à la générosité des entreprises



Dons solidaires, association reconnue d'utilité publique, lance chaque année une collecte de fournitures scolaires auprès d'entreprises donatrices, l'opération "Kit scolaire". Mission : distribuer plus de 500 000 produits aux familles les plus démunies.

En 2019 plus de 9,2 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté, rappelle l'Insee. Dans ce contexte de crise sociale, après la pandémie, les associations l'ont observé, les demandes d'aide ont explosé... Les fins de mois sont difficiles, et il est parfois compliqué de remplir le Caddie et d' **acheter les produits nécessaires, notamment les fournitures scolaires** , à l'approche de la rentrée.

« *Dans un contexte de hausse des prix qui grève le budget des familles*, note Dominique Besançon, déléguée générale de Dons solidaires, une association du don non alimentaire reconnue d'utilité publique, *la rentrée scolaire constitue un poste de dépense conséquent* , en particulier pour les familles les plus démunies. »

Alors que faire ? Dons Solidaires lance aux entreprises **un appel aux dons, une initiative solidaire et un [engagement RSE](#) que les sociétés peuvent valoriser** . L'association collecte des [invendus neufs auprès de fabricants](#) et de distributeurs.

Le but de l'opération : les redistribuer à partir du mois de juin (et jusqu'en septembre) à des structures de solidarité, afin que les produits puissent servir à des personnes en difficulté. Autant de cahiers, de classeurs, de trousse, de cartables, de stylos, de feutres ou d'équerres en fin de série, de retour dans un magasin, ou encore emballés dans un contenant abîmé...

160 entreprises partenaires, 10 millions de produits donnés



Selon un communiqué de l'association, **en 2021, grâce aux dons de ses 160 entreprises partenaires, Dons Solidaires a pu distribuer, en tout, plus de 10 millions de produits non alimentaires, et ce, à 1 100 structures de solidarité** en France.

Les entreprises donatrices peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôt à hauteur de 60 %** du coût de revient des dons, rappelle l'association [sur son site](#).

De nombreuses structures participent à cette collecte de fournitures scolaires, dont Tesa, Stabilo, ainsi que l'entreprise BIC, engagée depuis plusieurs années. *« Nous réalisons chaque année des dons de fournitures et notamment en papeterie pour aider les enfants en précarité pour la rentrée scolaire. C'est un exemple concret qui illustre nos valeurs et l'aide que nous souhaitons apporter aux familles »*, précise Henri Nicolau, le DG de BIC France, cité dans le communiqué de presse de Dons solidaires.